

Retraites : une suspension qui sème paradoxalement l'inquiétude



Par Valérie Batigne (en photo), présidente de Sapiendo.

Le débat sur les retraites connaît un nouveau rebondissement. L'annonce par le Premier ministre de la suspension du recul de l'âge légal et de l'accélération du calendrier Touraine n'était pas attendue. Cette mesure, présentée comme un compromis politique pour sortir de l'impasse et rassurer les acteurs économiques, ouvre en réalité une période de flottement. Plutôt que de clarifier les règles du jeu, elle introduit un nouvel épisode d'incertitude, à la fois pour les actifs et pour l'équilibre du système des retraites.

La suspension envisagée concernerait près de 3,5 millions de personnes. Les générations 1964 et 1965 seraient les premières touchées : elles pourraient partir plus tôt à la retraite, avec un nombre de trimestres requis réduit pour obtenir le taux plein. L'âge légal resterait bloqué à 62 ans et 9 mois, et la durée d'assurance à 170 trimestres. Mais cette disposition ne serait que temporaire : elle s'appliquerait uniquement jusqu'au 1er janvier 2028. Au-delà, que se passera-t-il ? Reprise du calendrier fixé par la réforme de 2023 ? Nouvelle réforme encore à inventer ? Pour les actifs, ces incertitudes compliquent les choix de carrière et de fin de parcours.

Parallèlement, le PLFSS 2026 s'inscrit dans une logique de rigueur. Parmi les mesures annoncées : gel des pensions dès 2026, sous-indexation de 0,4% jusqu'en 2030, hausse des cotisations patronales sur les ruptures conventionnelles et de mises à la retraite, restrictions fortes du cumul emploi-retraite – alors même que celui-ci avait été encouragé depuis deux ans. Ces mesures visent à compenser le coût de la suspension, évalué à 2,2 milliards d'euros.

Cette suspension n'est pas neutre pour l'équilibre du système de retraites. Plus de retraités, c'est mécaniquement moins de cotisations encaissées, non seulement pour les retraites, mais aussi pour l'assurance maladie, les allocations familiales et l'assurance chômage. En parallèle, les dépenses augmentent : davantage de pensions à verser, alors que les recettes diminuent.

L'équation est claire : recettes en baisse, dépenses en hausse, soit l'inverse de l'objectif recherché par la réforme de 2023. Qui financera ? Les entreprises ? Les actifs ? Les retraités actuels ?

Ce projet, censé satisfaire les attentes des Français, alimente au contraire la confusion. Les actifs ne savent plus à quel âge ni dans quelles conditions ils pourront partir. Le retour partiel en arrière, combiné aux mesures restrictives du PLFSS, dessine un paysage social brouillé et source d'inquiétude.

Dans ce contexte, il devient indispensable d'être accompagné sur le long terme par des spécialistes, et ce que l'on soit un particulier ou une entreprise. Car au-delà des débats politiques, ce sont des millions de personnes qui s'interrogent : quand pourrai-je partir, avec quel revenu, et dans quelles conditions ? Comment suivre toutes ces évolutions et adapter sa stratégie de préparation et de départ à la retraite ? Sur un court terme, les générations 1964 et 1965 qui vont être directement touchées par la suspension peuvent profiter de cet effet d'aubaine en anticipant leur départ.

Le débat sur les retraites n'est pas terminé et nous promet encore de longues discussions.